Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SENTINELLES TAXI 35 – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 31 octobre 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un ASSP en date du 24/10/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SENTINELLES TAXI 35 Sigle : ST35 Objet social : Intermédiaire dans le domaine du transport terrestre de personnes physiques et de marchandises de moins de 3,5 tonnes. La création, l'acquisition, la location, la location-gérance, l'exploitation de tout fonds de commerce, établissement, usine, atelier, local, se rapportant à son objet. La prise de participation dans toute société, entreprise ou groupement de nature à faciliter la réalisation de son objet et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. Siège social : 1 allée des Morgans, 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE Capital : 3 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS RENNES Président : Monsieur DREANO Olivier, demeurant 1 allée des Morgans, 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE Directeur général : Monsieur PETIT Benjamin, demeurant 29 lieu dit la basse épine, 35340 ERCE PRES LIFFRE Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix Clause d'agrément : Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés Le président

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE